

Juin 2011

En bref

■ Concours de pêche samedi 18 juin



Tous à vos cannes !!! Que vous soyez pêcheurs ou simplement accompagnateurs, nous serons très heureux de vous accueillir lors de cette sympathique journée sans aucune participation financière.

Un rassemblement des bateaux au port des Bas Sablons aux alentours de 7h00, puis quelques kilos de poissons plus tard, un pique-nique sur l'île de Cézembre, précédé des résultats de la pêche et de la remise des lots aux plus méritants... Retour à Saint-Malo vers 16h00.

Dernière minute :

Les conditions atmosphériques de cette fin de semaine ne nous laissent malheureusement pas le choix !!! Nous reportons cette journée d'échanges et de convivialité en septembre ; nous vous informons prochainement de la nouvelle date retenue.

■ Cotisations 2011

Les appels à cotisations annuelles (40 €) vont arriver dans les boîtes à lettres prochainement. Merci à vous de soutenir notre action, les cotisations étant les seuls revenus de l'association.

■ Les plans des zones d'activités 2011 arrivent

Edités chaque année par l'association, ils seront distribués dans vos entreprises prochainement. N'hésitez pas à solliciter d'autres exemplaires si le besoin s'en fait sentir.

(Asprezica : 02 99 20 29 03)

■ Le Club des Entreprises des Pays de Rance

Le C.E.P.R. a pour objet de donner la possibilité aux chefs d'entreprises d'échanger leurs expériences, de dialoguer avec les entreprises et structures concernées par le développement économique, d'approfondir la réflexion sur les problèmes spécifiques de l'entreprise et de participer aux débats locaux, régionaux, et nationaux dans les multiples domaines où il peut défendre et promouvoir les entreprises adhérentes.

Un réseau rassemblant les entreprises des 2 bassins d'emplois proches : Saint-Malo et Dinan. www.le-cepr.com

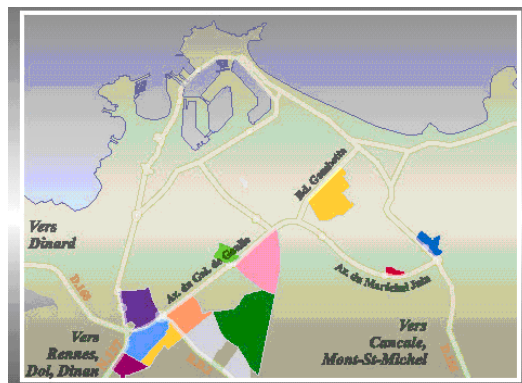
Une AG fréquentée... ■



Après une visite appréciée de la société Diazo Communication, notre association s'est réunie en assemblée générale annuelle le jeudi 7 avril. Nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 60 participants, dont de nombreux nouveaux adhérents, intéressés par la vocation même de notre groupement : la représentativité, la défense de l'intérêt collectif, les échanges conviviaux vecteurs essentiels de notre développement.

ASPRezica, aux côtés d'ASPROZIMA, est aujourd'hui devenue un partenaire très représentatif de l'économie des zones malouines ; nous comptons en effet près d'une centaine d'entreprises adhérentes, une progression marquée ces dernières années avec une augmentation de 48 % en 4 ans.

ASPRezica est également un interlocuteur privilégié des collectivités.



Mais quels secteurs géographiques couvrent ASPRezica ? A vrai dire, toutes les entreprises implantées sur l'une ou l'autre des zones d'activités de Saint-Malo peuvent adhérer : Croix Désilles, Bellevent, Zones Indusma nord et sud, Yves Burgot, Moinerie, Grassinai, Janais, Mottais, La Madeleine, Le Cézembre, La Découverte. La réalité est, qu'effectivement aujourd'hui, travailler en réseau est devenu l'une des clefs du développement POUR se rassembler, échanger, s'entraider.

Le covoiturage, une opportunité pour les entreprises, leurs salariés et l'environnement ■



COVOITURAGE+

Depuis la fin d'année 2010, le Pays de Saint-Malo est adhérent de l'association Covoiturage+. Claire GUERRY, Responsable de l'association créée en 2002, était notre invitée lors de l'assemblée générale pour présenter des solutions de covoiturage mises à disposition des salariés des entreprises, pour leurs trajets domicile-travail.

Plus de 200 entreprises d'Ille-et-Vilaine sont adhérentes, l'objectif étant de créer un véritable réseau inter-entreprises permettant alors de multiplier le nombre de covoitureurs sur le territoire.

Contact : Covoiturage + 02 99 35 10 77 - covoiturageplus@covoiturage.asso.fr

Un concours dédié à la création d'entreprises innovantes ■

Saint-Malo Agglomération, en partenariat avec de nombreux acteurs économiques locaux, organise en 2011 un concours d'entreprises innovantes, doté de 53 000 € de prix. L'objectif est d'attirer des porteurs de projets de création d'entreprises sur le territoire, et de susciter l'implantation de nouvelles activités à forte valeur ajoutée pour préparer les emplois de demain.

Renseignements / inscriptions : www.saintmalo2015.com

Signalétique en zones, on harmonise

Dans un objectif d'harmonisation de la signalétique sur l'ensemble des zones d'activités malouines, la Ville de Saint-Malo a confié à l'association ASPREZICA la gestion de la signalétique sur l'ensemble des parcs d'activités malouins de sa compétence. Les nouveaux panneaux viennent d'être posés sur la ZAC de La Madeleine et sur la Zone du Routhouan (plan et photos).

Pour toute demande de fléchage de votre entreprise, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association.

NB – Chaque adhérent dispose d'une offre de fléchage.

Tout fléchage non-conforme à la charte graphique sera systématiquement enlevé par les services de la Ville de Saint-Malo et restitué à son propriétaire.



Le saviez-vous ?

■ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Si vous n'utilisez pas le service public de collecte et de traitement des déchets (collecte porte à porte, déchèteries, compacteurs...), vous pouvez bénéficier de l'exonération de la TEOM pour l'année 2012.

Contactez Saint-Malo Agglomération (02 23 15 10 85) pour obtenir les modalités d'application de cette exonération.

■ Nuisances occasionnées par les goélands

Certains membres nous ont fait part de nuisances occasionnées par la présence de mouettes et goélands sur leur propriété ; la Ville se propose d'intervenir afin de juguler la prolifération des nids ; à chaque propriétaire de signaler à la Ville de Saint-Malo l'emplacement exact des nids pour une intervention lors de la prochaine campagne.

■ Des permanences gratuites ou un accompagnement, contactez la CCI

• Des questions d'ordre juridique liées à votre activité professionnelle ?

Vous pouvez bénéficier sur rdv d'un entretien gratuit avec un avocat, dans le cadre de permanences mensuelles (3^{ème} lundi du mois à la CCI)

Pour qui ? Les chefs d'entreprises ou les porteurs de projet de création ou de reprise d'une entreprise.

Inscriptions : Tél. 02 99 20 63 00

• Permanences des notaires, le 2^{ème} mardi de chaque mois.

• Des difficultés financières ?

Votre entreprise se trouve confrontée à des difficultés, même passagères ? vous pouvez bénéficier d'une prestation d'accompagnement soutenu, gratuite, avec le concours d'un chef d'entreprise ou d'un cadre d'entreprise retraité (association EGEE)

Inscriptions : CCI Saint-Malo Fougères

Tél. 02 99 20 63 00

• Retraite ? Statut du conjoint ? Transmission d'entreprises ?

Permanence de la caisse RSI à la CCI tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 14h à 17h, sans rendez-vous.

Ces entreprises qui nous entourent

William MENAUT, présentez-nous FCO



FCO est né de la fusion de sociétés déjà implantées sur le bassin économique malouin : SOS CARRIERES OUEST créée en 1982 et FLUORO BRETAGNE née en 1994. Une expérience de plus de 20 ans a permis à FCO d'acquérir un savoir-faire et une grande compétence dans son secteur d'activité.

Quelle est votre activité ?

Notre métier c'est la maintenance continue. Nous sommes à même de proposer à nos clients et prospects, dans tout le grand ouest, une gamme complète de bandes transporteuses, techniquement basiques ou très élaborées, ainsi qu'une gamme complète d'accessoires

pour accroître la performance des systèmes de convoyage (stock important dans nos ateliers).

Toutes nos bandes et nos accessoires sont conçus pour répondre au besoin spécifique de l'utilisateur final, tant du point de vue de la performance que des coûts d'exploitation réduits.

La maintenance de nos clients est notre priorité.

La base de notre métier, la réactivité. L'équipe FCO intervient 7 j/7.

Quels sont vos secteurs d'activité ?

Nous intervenons, aujourd'hui, à 70 % dans le domaine des bandes légères PVC, PU, secteur agro-alimentaire, à 30 % dans le domaine des carrières, de l'industrie et du BTP.

Aujourd'hui, bon nombre d'entreprises possède du matériel de convoyage au sein de leur unité de production. C'est pourquoi FCO se doit de s'adapter au marché en apportant ses conseils pour mieux servir leur projet.

Fluoro Carrières Ouest - ZI Nord - 13 Boulevard de l'Espérance à Saint-Malo

Tél : 02 99 21 01 10 - f.c.o@orange.fr

Les évolutions du réseau de transports publics urbains

Saint-Malo Agglomération souhaite recueillir les avis des principaux acteurs de l'agglomération en matière d'évolution du réseau de transport collectif : horaires, pratiques des déplacements domicile-travail, adéquation de l'offre de transport public, attractivité du réseau pour les actifs. Autant de sujets sur lesquels nous souhaitons nous exprimer.